

Compte rendu du Conseil d'école

Du Vendredi 22 octobre 2021

Présents : Mme BELLIARDO Christel : enseignante de TPS/PS/MS

Mme DUBESSET Céline : enseignante de MS/GS

Mme FORESTIER Anne-Laure : enseignante de GS/CP

Mme NOLTING Silke : enseignante de CP/CE1

Mme PUJOL Bénédicte : enseignante de CE1/CE2

Mme BEULAIGNE Céline : enseignante de CE2 /CM1

Mme HERVIER Stéphanie et Mme LEMAITRE Chloé : enseignantes de CM1/CM2

Mme ROBIN Fanny titulaire remplaçante de l'école

Représentants de parents d'élèves :

Classe TPS/PS/MS : Mr Arfeuil Vincent

Classe de MS/GS : Remplaçante : Madame Marion

Classe de GS/CP : Mme Rigonnet Caroline

Classe de CP/CE1 : Mr Faure Christophe

Classe de CE1/CE2 : Mme Bourouaha Aurélie

Classe de CE2/CM1: Mme Girard Solène

Classe de CM1/CM2 : /

Mr AGUIAR Bernard, maire de Le Vernet

MME GOULFERT Isabelle: adjointe au maire pour l'école,

Mme BLANZAT : ATSEM, adjointe périscolaire

Excusés : MR MONTAL, inspecteur de l'éducation nationale, Mme FRADIN : DDEN, Mr Guillaume Geoffroy, Mme Aznagui Nadifa

1- Les élections :

Cette année les élections de représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 8 octobre 2021.

13 parents se sont portés volontaires pour exercer ce rôle, du coup tout le monde a été élu soit en titulaire soit en suppléant.

Les parents élus sont donc :

Classe TPS/PS/MS : Mr Arfeuil Vincent : vincent.arfeuil@gmail.com

Classe de MS/GS : Mr Guillaume Geoffroy : geoffroyguillaume7@gmail.com

Classe de GS/CP : Mme Rigonnet Caroline : rigonnet.caroline@gmail.com

Classe de CP/CE1 : Mr Faure Christophe : c.faure4@sfr.fr

Classe de CE1/CE2 : Mme Bourouaha Aurélie : aurelie.fuet@gmail.com

Classe de CE2/CM1 : Mme Girard Solène : solene.vray@orange.fr

Classe de CM1/CM2 : Mme Aznagui Nadifa : alhoceima840@gmail.com

Les suppléants étant moins nombreux que les années précédentes, ils pourront intervenir dans n'importe quelle classe, dès qu'un titulaire sera absent.

Mr Chobert Clément : clement.chobert@gmail.com

Mme Doyen- Lartigaud Lola: mattieudlola@gmail.com

Mme Ferrer Laura : ferrer.laura2608@gmail.com

Mme Gilles Camille : camille-gilles@hotmail.fr

Mme Maréchal Sandrine : sandrine.marechal19@gmail.com

Mme Lachouette Stéphanie : stephaniedurantet@yahoo.fr

Une autre élection s'est déroulée ce jour-là : l'élection des conseillers municipaux enfants pour la commune :

Les enfants ont préparé une véritable campagne électorale avec un discours de présentation, une affiche, des programmes et les deux classes de cycle 3 ont pu voter comme des grands avec l'isoloir, la carte électorale et les enveloppes. Remerciement de la mairie pour le travail et l'investissement des maîtresses. Renouvellement tous les ans et possibilité de faire grandir ce conseil en conseil local de la jeunesse.

Ont été élus :

- Gabin Prat/ Clara Pezron/ Anaé Mangin
- Eloi Robin/ Hortense Girard/Marilou De Maximini
- Imanol Acera/ Charlotte Brugière/ Alice Fety
- Inès Chateauneuf/ Tom Roudier

3- Les effectifs :

TPS: 4

PS: 9

MS: 20

GS: 21 + Zhoé

CP: 13

CE1 : 22

CE2 : 22

CM1 : 22

CM2 : 13

Il y a 147 actuellement élèves.

Il y a eu aujourd'hui 2 nouvelles inscriptions en MS pour le retour des vacances de Toussaint, donc 149 élèves.

La répartition est la suivante :

- TPS/PS/MS : $4 + 9 + 8 = 21$ élèves + 1 à la rentrée
- MS/GS : $12 + 8 = 20$ élèves +1 à la rentrée
- GS/CP : $13 + 7 + \text{Zhoé} = 21$ élèves
- CP/CE1 : $6 + 14 = 20$ élèves
- CE1/CE2 : $8 + 15 = 23$ élèves
- CE2/CM1 : $7 + 15 = 22$ élèves
- CM1/CM2 : $7 + 13 = 20$ élèves

4- Point administratif :

- L'école est régie par le règlement départemental, ainsi tout enfant en âge d'aller à l'école se doit d'être assidu aux cours.
- Depuis 2 ans, **l'obligation scolaire est dès l'âge de 3 ans** : cela concerne tous les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année civile en cours (enfants nés en 2018). Cela implique la présence des enfants tous les jours, toute l'année.
Cependant, une demande d'aménagement du temps de présence pour les PS pourra être faite par les parents et ne pourra porter seulement sur les après-midis (formulaire à remplir et à envoyer à l'IEN). Il y a eu 4 demandes d'aménagement en PS depuis la rentrée.
- Nous sommes toujours **en plan Vigipirate renforcé**, c'est pourquoi je vous rappelle que nous devons éviter des attroupements devant l'école de la part des parents.
- **Toute absence** devra être signalée auprès des enseignantes **le jour même par téléphone ou par mail**, et vous devrez justifier l'absence sur le bordereau dans le cahier de liaison au retour de l'enfant.
Si plusieurs absences sont non justifiées (au-delà de 4 demi-journées par mois), nous en informerons l'IEN. Les parents recevront un courrier. Si l'absentéisme persiste, il pourra y avoir un recours aux services sociaux et un éventuel signalement au procureur.
- Attention les PAI : protocole d'accueil individualisé, pour des problèmes de santé notamment, sont à faire à l'école avec le médecin scolaire mais pour le périscolaire il faut prévoir les médicaments en double.
 - En fin d'année scolaire dernière, vous avez répondu à une demande d'inscription des élèves au dispositif EILE pour la mise en place de cours d'arabe, de turc, d'italien et de portugais. Suite à la remontée des inscriptions sur la plateforme dédiée de la DGESCO, nous vous informons qu'aucun cours d'italien et de portugais ne seront mis en place sur le département de l'Allier, les pays partenaires n'ayant nommé aucun professeur pouvant assurer ces cours.
Des cours d'arabe et de turc vont être mis en place dans certaines écoles des villes de Montluçon, Vichy, Cusset et Moulins. Toutes les écoles concernées par ce dispositif ont déjà été contactées.

- **Protocole sanitaire** : Niveau vert, donc port du masque pour les adultes de l'école, plus pour les enfants, désinfections des locaux tous les jours. Les enfants ayant l'habitude sortir aux mêmes récréations peuvent se mélanger avec les autres.

Cela a permis la reprise du décroisement afin de remettre les enfants dans leur niveau de classe : pour les matières « découverte du monde », histoire, géographie....

- **Travaux** : Bénédicte change de classe pendant les vacances à cause des travaux de l'école. Déménagement afin d'éviter les différents désagréments du bruit et des différents intervenants. La première phase est quasiment terminée, les placards vont être déposés pendant les vacances... La première phase a été plus conséquente car la cour de l'école a été aménagée ce qui n'avait pas été prévu au départ. La deuxième phase va démarrer dans les jours qui viennent sur l'arrière de l'école. Il y aura un point afin de procéder à des changements d'attribution des classes avec une discussion entre la mairie, les enseignantes et les différents spécialistes. Le dortoir des petits a été regroupé ils sont sur leurs petits lits et dans la pénombre. Tout est revenu à la norme. La deuxième phase nous montre un delta de 120 000 euros.

5- Les activités :

Nos activités éducatives sont habituellement orientées sur le projet d'école qui porte sur le respect au sens large du terme : respect aux personnes, objets, environnement... Cette année, nous devons en établir un nouveau.

La BCD est reprise par Mme Robert Myriam qui a en charge le service culture de la commune. Nous attendons que tout soit mis en place pour la proposer aux élèves.

Faites:

Nous pouvons remettre en place les décroissements les apm depuis l'assouplissement du protocole : les Gs vont chez les 2 maitresses de maternelle, pendant la sieste des plus petits. Les Cp chez Mme Forestier, Les Ce1 chez Mme Nolting...pour faire les matières de découverte du monde, histoire, géo....

- Labélisation Eco école en cours
- Labélisation 2024

- poursuite du blog de classe par les maîtresses de TPS/PS/MS et MS/GS.
- Balade scientifique pour les CM1/CM2
- élections des conseillers municipaux enfants pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2
- sortie au théâtre de Cusset pour des ateliers sur l'alimentation et une pièce de théâtre le 15/10 pour les classes de Mme Pujol, Mme Nolting et Mme Lemaitre.
- photos de classe.
- Un exercice départemental (mise à l'abri) organisé par la préfecture de l'Allier mardi 19 octobre. Tout s'est bien déroulé. C'était très long. Ce sont des tests pour faire remarquer tout ce qui ne va pas.
- première séance gestes 1ers secours avec Mr Voitellier pour les deux classes de cycle 3.

- séances des infirmières sur l'alimentation pour les classes de cycle 2 et 3.
- Nettoyage de la nature pour la classe de MS/GS

À venir:

- **Piscine:** dès le 8/ 11 pour la classe de CM1/CM2 : ils auront 10 séances ; puis ce sera la classe des CE2/CM1. Ensuite ce sera au tour des CE2/CM1 besoin à chaque fois d'un parent accompagnateur. Les séances sont concentrées pour que le plus possible de classes puisse avoir un cycle complet : volonté communautaire que les enfants puissent apprendre à nager
- séances des infirmières sur l'alimentation pour les classes de cycle 1 (12 novembre)
- séances gestes 1ers secours avec Mr Voitellier (mercredi matin novembre)
- Spectacles Tintamarre les 9 et 19 novembre puis le 6 décembre pour les classes de cycle 1 et 2. Les spectacles sont à 3 euros par enfant et les bus à notre charge.
- Festival Educ ciné à Cusset pour les classes de cycle 3 et GS/CP et CP/CE1.
- Inscriptions des classes à divers projets :
 - * Projet vélo qui englobe un projet appelé Vichy ville sportive (découverte d'autres sports comme aviron, voile ou tir à l'arc)
 - * Défis olympiques (petits jeux olympiques à proposer à d'autres écoles)
 - * Rugby (2 classes de maternelles 4-5 séances de rugby scolaire et 2 autres classes)
 - * Semaine des jeux olympiques en février 2022 (en partenariat avec la mairie)
 - *Téléthon si possible (fabrication de gâteaux...jumelé avec le marché de Noël le 11 décembre)
- 18 novembre journée sur le harcèlement scolaire

6-La coopérative scolaire:

Nous avons débuté l'année scolaire avec 6655 euros sans compter les 1261 euros et débiter un bus ainsi que l'adhésion donc il y a 6500 euros à ce jour sur le compte.

La coopérative scolaire est gérée par les enseignantes de l'école. Les entrées d'argent se font grâce aux cotisations des parents et aux actions menées au cours de l'année. Elle permet de financer diverses activités comme les sorties scolaires par exemple.

7- Questions diverses:

- Cantine: les repas sont trop rapides pour les enfants, ils n'ont pas le temps de manger leur repas complet: entrée, plat, fromage et dessert

Il y a toujours 3 services. Elle a été conçue pour fonctionner sur 2 services mais nous sommes contraints de fonctionner sur trois. Il doit aussi avoir une nécessité de désinfecté et nettoyé. Il doit y avoir deux temps ce qui correspond à 15 min de nettoyage, préparation et les enfants sont un peu pressé à midi. A la cantine, il n'est pas possible de regrouper les enfants pour l'instant mais nous sommes bien conscient des différents désagréments

notamment le temps assez rapide des résultats. Les grands sont déjà arrivés à 30 ou 35 dans les classes ce n'est pas très grave nous sommes prévenus.

- Prix de la cantine : prix de base

Sur la cantine, le bâtiment a été refait et il a été important de revoir la qualité de la prestation qui était proposé aux enfants. La qualité s'étant énormément dégradé, nous avons donc choisi de changer de prestataires. Il s'agit d'une centrale de Cusset qui propose des repas à base de producteurs locaux. Nous avons voulu s'inscrire dans une démarche de qualité. La qualité est bien présente malgré des choses redondantes du souvent au fait qu'il s'agit d'un buffet. Les animateurs de la cantine ont remarqué la qualité de la prestation et les enfants refusent moins de goûter il y a une vraie approche de qualité et au niveau du goût il y a une amélioration importante. Le prix était de 3 euros 10 nous sommes actuellement autour de 4 euros 60. Après de très longues discussions, le repas est à 3 euros 30 par enfant, le reste est pris en charge par la municipalité (augmentation de 17000 à 20000 euros par ans). Les enfants apprécient déjà la cuisine. Il y a moins de gâchis. Il n'y avait pas eu d'augmentation importante durant les années précédentes.

- Garderie du soir: serait-il possible de dédier un temps pour les devoirs?

On ne doit pas mélanger les enfants, il y a un animateur par cycle. Si un enfant souhaite faire ses devoirs, il peut les faire seul dehors sans aucune correction de par l'adulte. On ne peut pas le proposer pour l'instant car on ne peut pas mélanger les enfants.

- Retour de la semaine de 4 jours, sondage ?

Maire : Je m'étais engagé à mener une réflexion sur le temps scolaire mais ce n'est pas encore calé. L'idée est de faire une véritable réunion avec des professionnels afin de discuter sur le rythme scolaire. Il y aura un sondage, il sera pour la rentrée prochaine. Il faut que ce soit caler avant février mais il faut une rencontre entre les parents et les professionnels. Il faut un sondage de qualité. Depuis 2013, 130 enfants participent au TAP chaque année. Il faut demander aux parents. Peut-on avoir une date ? Entre le 1^{er} janvier et le 5 juillet la décision serait prise pour la rentrée prochaine. Il y a bien évidemment le problème des animateurs il s'agit de contrat précaire limité dans le temps mais il y a eu une formation, un accompagnement.

- Sur quel budget vous acheter le matériel de classe ?

Budget de la mairie : 8 500 euros alloués pour 7 classes et un budget direction. Il reste 1100 euros par classe que les maîtresses utilisent comme elles le souhaitent. Pour les locaux, il s'agit d'un autre budget de la mairie. Les vélos ont été renouvelés, la table de ping pong par le Ccas. La cour de récréation va être elle aussi transformer.

- Maire : Réflexion en cours sur la qualité des animations TAP. Difficulté sur le nombre d'animateur. Yann qui doit tourner sur tous les groupes ne peut pas surveiller

les autres groupes. On a ajouté une heure de formation par Yann le mardi matin pour assurer les animations. On fait au mieux : animation sportive, du jardin, activité manuelle, taekwondo. On travaille sur 4 séances pour aller au bout des activités.

- Les enfants étaient récupérés sales mais le nécessaire a été fait. Il faut dissocier les tap et le périscolaire. Les parents doivent faire des remonter directement à la mairie et non aux maîtresses.
- La garderie 20 ou 30 enfants, les TAP 120 ou 130 enfants et la cantine 110 ou 120 enfants qui mangent tous les jours. Mercredi 23 enfants environ

8-Remerciements :

- Chantal notre cantinière qui est partie à la retraite fin septembre
- Mme Robert pour la balade scientifique
- La mairie et le personnel communal